

Le service d'autobus de Bathurst est viable

Ville de Bathurst, Nouveau-Brunswick

Étude de cas du Fonds municipal vert



L'équipe du service de transport en commun de Bathurst et l'un de ses autobus (photo: Ville de Bathurst).

Projet pilote de transport urbain (FHMV 7026)

Complété : avril 2006

Valeur totale du projet : 404 500 \$

Financement du FMV : 179 500 \$

- La demande des citoyens et les engagements de la Ville en matière de changements climatiques ont incité cette dernière à mettre à l'essai un service d'autobus.
- Trois autobus devaient être en fonction pour une période de dix mois.
- Le système privilégié devrait permettre de réduire les émissions annuelles de gaz à effet de serre de 168 tonnes.
- Le projet a été interrompu en raison d'un manque de fonds.

VUE D'ENSEMBLE La Ville de Bathurst a examiné différentes possibilités en matière de transport en commun, en réponse à la demande de ses citoyens de même que pour s'acquitter de ses engagements dans le cadre du programme Partenaires dans la protection du climat, un partenariat entre la Fédération canadienne des municipalités et l'ICLEI — *Gouvernements locaux pour le développement durable*. Le système mis à l'essai devrait permettre de réduire les émissions annuelles de gaz à effet de serre de 168 tonnes. Il a été démontré qu'il était possible pour la Ville de mettre en place un service de transport modeste comprenant deux circuits principaux et trois autobus. Le projet a été entrepris sachant que le système ne devait pas nécessiter de financement municipal. Il a toutefois été interrompu, après que l'étude ait démontré qu'il était impossible d'assumer ses frais d'exploitation sans un tel financement.

ÉQUIPE DE PROJET

Ville de Bathurst

Développement durable de Bathurst

CONTEXTE La ville de Bathurst, située sur la côte nord-est du Nouveau-Brunswick, compte quelque 13 000 habitants. À titre de membre du programme Partenaires dans la protection du climat, elle s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, la mise en place d'un service de transport en commun représentait un moyen d'arriver à atteindre cet objectif, en plus de répondre aux besoins des citoyens qui ne possèdent pas de voiture. La capacité des travailleurs à faible et à moyen revenus à se procurer une voiture a été érodée au cours des dernières années, alors que le prix du carburant, en forte hausse, n'a fait qu'augmenter les coûts. De plus, de nombreux citoyens, particulièrement les personnes âgées, ne sont plus en mesure de conduire. Le transport collectif devait donc constituer une façon d'aider ces deux groupes de résidents. Aussi, la population de Bathurst étant



Étude de cas du Fonds municipal vert



en déclin depuis les dix dernières années, il était nécessaire de faire preuve d'innovation et d'offrir des services de base compétitifs, comme le transport collectif, pour maintenir et même accroître la population.

ÉLABORATION DU PROJET Avant de mettre en place ce projet, Bathurst a réalisé une étude de faisabilité dans le but d'obtenir certaines lignes directrices, dont les tarifs moyens, un niveau de service permettant de desservir 80 % de la municipalité ainsi que l'assurance que le système ne nécessiterait pas de financement municipal.

Trois autobus datant de 1999, presque remis à neuf et ayant chacun 42 sièges, ont été loués à la compagnie Dupont Industries, laquelle s'est chargée de l'entretien des véhicules et de la formation du personnel, en plus de fournir les chauffeurs ainsi que l'assistance technique. Deux autobus ont été assignés au service régulier, alors que le troisième a été gardé en réserve pour les périodes de pointe et comme véhicule de remplacement, en cas de panne. Au courant du premier mois de mise en service, soit juin 2006, les usagers pouvaient voyager gratuitement. Il était prévu que les autobus seraient en fonction pendant dix mois.

Trois différents systèmes ont été évalués. Le premier, qui a été mis à l'essai de juillet à septembre, était une combinaison d'un service aux demi-heures et aux heures, entre 7 heures et 19 heures les jours de semaine. Ce système s'est révélé être le meilleur scénario sur le plan des coûts et des avantages. Le deuxième système a commencé en septembre, avec un service toutes les demi-heures les jours de semaine et toutes les heures le samedi. La dernière possibilité, qui devait être évaluée à partir de la mi-mars, consistait en un service offert toutes les heures par un seul autobus. Ce dernier système n'a toutefois pu être mis à l'essai en raison d'un manque de financement.

RÉSULTATS La Ville de Bathurst a réussi à desservir jusqu'à 3 000 usagers par mois, soit

assez d'utilisateurs pour en faire un système viable, selon les données de l'Association canadienne du transport urbain. La Ville aurait toutefois besoin de financement supplémentaire pour arriver à payer les frais d'exploitation qui y sont rattachés.

Le projet a permis de démontrer que le transport collectif pourrait faire diminuer les émissions de gaz à effet de serre et, ainsi, améliorer la qualité de l'air. Il a prouvé qu'il existe une demande réelle pour un mode de transport abordable. Le projet a en outre révélé qu'il s'agit d'un outil de développement économique qui pourrait amener les entreprises à investir dans la région et contribuer à empêcher la migration de la population vers les plus grands centres, lesquels offrent des services plus accessibles. De plus, certains commerçants de la ville ont noté une baisse de l'achalandage lorsque le service de transport a cessé.

Les usagers se sont avérés être de fidèles défenseurs du service et l'atmosphère qui régnait dans les autobus a été décrite comme étant une « communauté en mouvement ». De nombreux usagers ont d'ailleurs apprécié la liberté que leur procurait enfin le fait d'avoir accès à un moyen de transport, qu'ils ne pouvaient s'offrir autrement. Certains membres de la communauté se sont toutefois opposés au projet, affirmant qu'il était trop coûteux de faire fonctionner des autobus et que ceux-ci prenaient trop de place sur les routes.

PROCHAINES ÉTAPES Développement durable de Bathurst continue à travailler avec le conseil municipal dans le but de faire pression sur les gouvernements provincial et fédéral pour qu'ils modifient les règlements des taxes sur l'essence, ce qui permettrait à la Ville de récupérer certains fonds pour payer les dépenses d'exploitation. Si la Ville arrive à obtenir le financement nécessaire, un service sera mis en place, selon un horaire aux 30 à 60 minutes les jours de semaine. Les experts ont aussi recommandé qu'une commission municipale soit chargée de la gestion du système.



Étude de cas du Fonds municipal vert



transports

LEÇONS RETENUES « Il est important de pouvoir compter sur des gens qui ont de l'expérience dans le fonctionnement d'un système de transport collectif. Ça a été un apprentissage majeur pour nous, affirme André Doucet, le directeur municipal. Vous devez aussi prévoir tout votre financement. Il n'est pas réaliste de croire qu'un système si modeste puisse être autosuffisant dès les premières années. »

Malgré le fait que la Ville de Bathurst a été en mesure de louer des autobus, M. Doucet précise que cela pourrait ne pas être le cas pour d'autres projets pilotes. « Il est plutôt rare que les compagnies d'autobus acceptent de louer des véhicules seulement pour une année. La plupart des compagnies voudront que vous achetiez les autobus ou proposeront de financer l'achat en passant par la Ville, sur une période de cinq à dix ans. »

Les détracteurs du projet ont soutenu que des autobus plus petits auraient moins perturbé la circulation. M. Doucet remarque toutefois qu'à mesure que le nombre d'usagers augmente, davantage d'autobus de plus petite taille pourraient être nécessaires. Cela ferait toutefois gonfler les frais d'exploitation, puisqu'il faudrait doubler la quantité de carburant, le coût des assurances, les salaires et les coûts d'entretien.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Personne-ressource, projet

André Doucet, directeur municipal

Ville de Bathurst

Tél. : 506 548-0415

Courriel : city@bathurst.ca

Renseignements généraux

Ville de Bathurst

Tél. : 506 548-0581

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES Pour accéder à la version intégrale du rapport ou pour en savoir davantage sur d'autres initiatives financées par le FMV, veuillez consulter le site Web du FMV au <www.fcm.ca/fmv> ou communiquer avec nous au 613 907-6208 ou au fmv@fcm.ca.

À propos du Fonds municipal vert

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) d'une somme de 550 millions de dollars pour la mise sur pied du Fonds municipal vert[™] (FMV). Le Fonds offre des subventions et des prêts à faible taux d'intérêt, renforce les capacités, et favorise le partage des connaissances afin de soutenir les administrations municipales et leurs partenaires dans le développement de collectivités durables sur les plans environnemental, social et économique.

Fédération canadienne des municipalités Fonds municipal vert

24, rue Clarence, Ottawa (Ontario) K1N 5P3
Tél. : 613 241-5221 Téléc. : 613 244-1515
Courriel : fmv@fcm.ca